



## Programme du séminaire «Règlement des successions et rachat d'entreprises dans la branche de la droguerie» – 22 février 2019, ESD Neuchâtel

Café de bienvenue dans la cafétéria	ASD	dès 8 h 30
Accueil à l'aula (bâtiment ouest, 2 <sup>e</sup> étage)	AU	9 h
<i>1<sup>re</sup> partie: Exposé</i>		
– Changement de génération dans les PME	RB	9 h 05
<i>2<sup>e</sup> partie: ateliers</i>		
– Informations sur les ateliers, répartition des participants	AU	9 h 35
– Atelier, 1 <sup>re</sup> partie (avec présentation des participants)	div.	10 h
– Atelier, 2 <sup>e</sup> partie	div.	11 h 10
– Repas de midi (cafétéria)	ASD	12 h 10
– Atelier, 3 <sup>e</sup> partie	div.	13 h 10
– Atelier, 4 <sup>e</sup> partie	div.	14 h 10
<i>3<sup>e</sup> partie: modèles de propriété et de gestion</i>		
– Présentation du pool ES		15 h 25
– Job sharing, modèle de travail à temps partiel – reprendre et diriger une droguerie à deux sur la base d'exemples		
– Remerciements et clôture	AU	16 h 25

### Ateliers

#### Atelier «point de vente»

Dr. Bähler Dropa SA

Environnement, démographie, infrastructure environnante, possibilités de développement, environnement concurrentiel

#### Atelier «prix de vente»

Dromenta SA

Valeur du point de vente, infrastructure de la droguerie, investissements, plans financiers, bilan prévisionnel, calcul du prix de vente

#### Atelier «financement»

RB Banque Raiffeisen

Fonds propres, prêts, sécurités, forme juridique, partenaires possibles, bailleurs de fonds

#### Atelier «reprise»

swidro Beteiligungs SA

Positionnement, formulation des objectifs, ouverture, réseau, communication

Animation du séminaire: Andrea Ullius (AU)